

MARSEILLE

LIBÉRATION DE NOTRE COLLÈGUE

*Après 40 jours de détention,
notre collègue a été libéré !*

Si UNITÉ SGP POLICE est soulagé de cette nouvelle, nous ne nous résignons pas au fait que **NOTRE COLLÈGUE DE NANTERRE EST TOUJOURS DERRIÈRE LES BARREAUX.**

Notre collègue de Marseille apporte aujourd'hui les mêmes garanties prévues par le CPP qu'au début de cette affaire ; Nous réitérons que son placement en détention provisoire était donc inutile !

UNITÉ SGP POLICE, qui a initié le mouvement 562 et ouvert la voie aux discussions avec le Ministre, rappelle ses revendications :

- ➔ **STATUT DU POLICIER MIS EN EXAMEN :** Pas de détention provisoire, maintien automatique du traitement + primes en cas de suspension, maintien en activité avec interdiction d'exercer assouplie (hors VP par exemple)...
- ➔ **PÔLE DE MAGISTRATS SPÉCIALISÉS À L'USAGE DES ARMES PAR LES FDO**
- ➔ **ANONYMISATION POUR TOUS**
- ➔ **PROTECTION FONCTIONNELLE DIGNE** (UN DOSSIER 100% UNITÉ SGP POLICE)

**UNITÉSGP
POLICE**
FSMI-FO

www.unitesgppolice.com